

Affaire suivie par : L. NICOLAS  
Date : 21/04/2023  
Tél : 01.39.98.20.25  
Courrier : viedesquartiers@sannois.fr

## CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA / LOGES Compte-rendu du mardi 12 avril 2023

Constitution des 8 membres du conseil de quartier Gambetta / Loges.

Présents (5) : Mme DELANNEE Muriel, Mme MIGOBERT Sylvie, M.ZAR Naveed, Mme DEPINOY Béatrice, M. PICARD Jean-Hubert.

Coordinateur mairie : Mme ZERBIB, M NICOLAS Luc

Elus : Mme QUEYRA Sylvie, Mme AUBIN Martine

Coordinateur habitant : Mme DELAMMEE Muriel

Secrétaire : Mme MIGOBERT Sylvie

Absents (0) :

Excusé (3) : M BRUNEL Jean-Pierre, Mme JOYAUX Huguette, Mme DOAN DINH Thérèse

---

### ETAT D'AVANCEMENT DES PRECEDENTES QUESTIONS

- La ruche à livres demandée a été posée devant l'école Gambetta.
- Le parking derrière la supérette appartient à la copropriété, la ville ne peut rien faire pour le stationnement des camions, c'est au syndic de faire des rappels aux règles !  
La brigade verte est passée pour que les palettes et cartons ne soient plus mis sur le parking, le gérant est averti et la brigade verte passera plusieurs fois s'il le faut pour verbaliser.
- La démolition du local abandonné sur le poirier baron est prévue au 2e semestre 2023.
- La boulangerie au poirier baron, est loué par CDC Habitat et le locataire est injoignable. Nous faisons remonter l'info auprès du service commerces pour action.
- La police municipale est informée pour le sens interdit rue des bergamotes vers la rue du poirier baron. La verbalisation doit se faire sur le fait.
- La demande pour un panneau interdit de tourner à droite en sortie du parking poirier baron n'est pas pertinente car la rue sera de nouveau en double sens après les travaux.
- CDC Habitat a budgété une somme pour animations ou décorations du quartier.

### POINTS ABORDES CE JOUR

Naveed n'arrive pas à joindre la directrice de l'école Gambetta. Nous avons croisé la directrice et elle est tout à fait d'accord pour être contactée sur son portable. Elle nous informe d'une kermesse déjà prévue le 25 juin à Gambetta et veut bien l'aide de l'association « La jeunesse sannoisienne ».

## **Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU)**

Lancé en 2014, le NPNRU prévoit la transformation profonde de plus de 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires.

Ce Nouveau Programme National de Renouveau Urbain concerne les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dont le bas des Aulnaies et les carreaux fleuris.

### **À venir :**

La création d'une maison du projet située à proximité de l'espace Eliane Chouchena. Elle sera dédiée au projet de renouvellement urbain, à l'accueil et à l'échange pour s'informer et participer au devenir du quartier.

Sur le site de la ville rubrique « grands projets » vous trouverez les informations utiles ainsi que dans le Sannois mag de janvier.

### **Animation quartier**

Rappel : Le 21 avril 2023 : distribution de flyers et rencontre des parents d'élèves devant l'école Gambetta, 2 sorties maternelle et primaire de 15h45 à 17h30-18h.

Présence de Naveed Zar, Muriel Delannée, Mme Depinoy Béatrice, Martine Aubin, et Sylvie Queyrat.

La mairie apporte les tables, barnum si besoin et boissons et bonbons, les membres du conseil feront des gâteaux et crêpes.

### **Projet**

L'association La Jeunesse Sannoisienne souhaite organiser une fête de quartier en juin au stade Gambetta. De nombreux jeux pour enfants, nourriture, musique...

Si cette fête a lieu ce sera l'idéal pour faire connaître le conseil de quartier auprès des habitants.

### **Rendez-vous à venir**

La brocante de la ville aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 de 8h30 à 17h30 sur le boulevard Gambetta. Les inscriptions se feront du 15 mai jusqu'au 15 septembre 2023.

**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER LE MARDI 17 OCTOBRE 2023  
A 19H A LA MAIRIE  
SALLE 502 AU 5<sup>ème</sup> ETAGE.**

### **RAPPELS :**

*La présence des membres au conseil de quartier est fortement conseillée, nous serons dans l'obligation d'annuler le conseil faute de participants et procéder à des démissions.*

*Vous devez nous envoyer les sujets, questions, projets, 15 jours avant la date du conseil à [viedesquartiers@sannois.fr](mailto:viedesquartiers@sannois.fr)*